

#### Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

## Objet: Rapport sur la politique de l'habitat en 2023

Séance du 8 février 2024 Convocation du 2 février 2024 Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à 20 h 05, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le deux février 2024 se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

#### Etaient présents:

MM. Philippe Laurent, Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mmes Monique Pourcelot, Roselyne Holuigue-Lerouge, MM. Christian Lancrenon, Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mmes Axelle Poullier, Corinne Deleuze, Catherine Palpant, Nadine Lacroix, MM. Hugues Ossart, Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szynkowski, Mme Liliane Wietzerbin, M. Numa Isnard

## Etaient représentés:

Mme Sabine Ngo Mahob par Mme Annie Bach, Mme Claire Vigneron par M. Jean-Philippe Allardi, M. Konstantin Schallmoser par M. Patrice Pattée, M. Xavier Tamby par M. Numa Isnard

#### Etait absent:

M. Théophile Touny

#### Secrétaire de séance :

M. Hugues Ossart

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,



## Séance du 8 février 2024

# OBJET: Rapport sur la politique de l'habitat en 2023

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Roselyne Holuigue-Lerouge,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE de la communication du rapport sur la politique de l'habitat en 2023.

Et ont signé les membres présents Pour extrait conforme le maire

le secrétaire de séance